



# Accueil de loisirs communautaire

## ALLEZ LES COPAINS !

### Aixe sur Vienne

# PROJET PEDAGOGIQUE

## ETE 2011

## SOMMAIRE

1. Préambule	p 3
2. Historique	p 3
3. Présentation générale de l'accueil de loisirs	p 3
* Situation et fonctionnement	
* Inscriptions des enfants aux activités	
* Equipe d'animation	
* Caractéristiques des locaux et des espaces utilisés	
* Environnement	
4. Objectifs, moyens, Rôle de l'animateur	p 6
5. Objectifs spécifiques à l'accueil d'enfants de moins de 6 ans	p 13
6. Journée type	p 14
9. La place des enfants et des familles	p 15
10. Moyens particuliers pour assurer la sécurité des enfants	p 16
* Activités physiques et sportives	
* Enfants allergiques alimentaires	
* Sécurité dans les déplacements en bus	
* Sécurité dans les déplacements à pied	
* Départ du soir des enfants	
* Sorties des groupes	
* Mini camps	
11. L'équipe pédagogique et technique	p 17
* La notion d'équipe	
* Fonction et rôle des différents membres de l'équipe	
* Gestion de l'équipe	
* Evaluation des directeurs et animateurs stagiaires	
12. Modalités d'évaluation de l'accueil	p 18

## **I - PREAMBULE**

L'accueil de loisirs communautaire « Allez les copains ! », dont le siège est situé à Aix sur Vienne, est géré par la Communauté de Communes du Val de Vienne.

Pour donner un cadre d'actions à l'accueil des enfants et à la réflexion des équipes pédagogiques, les élus référents du secteur enfance jeunesse ont élaboré un projet éducatif qui s'appliquera de 2011 à 2013.

Ce projet pédagogique prend en compte les objectifs du projet éducatif. Il donne un sens aux activités proposées et aux actes de la vie quotidienne.

Il est conçu comme un contrat de confiance entre l'équipe pédagogique, les parents et les enfants et sert de référence tout au long de l'été. Il est communiqué aux familles lors de l'inscription de leur enfant à l'accueil de loisirs.

## **II - HISTORIQUE**

Depuis le 01 janvier 2004, l'accueil de loisirs situé à Aix sur Vienne est communautaire. Il accueille des enfants issus des communes d'Aix sur Vienne, Bosmie l'Aiguille, Beynac, Burgnac, Jourgnac, Saint Martin le Vieux, Saint Priest sous Aix, Saint Yrieix sous Aix, et Séréilhac.

Il est ouvert tous les jours non scolaires du 01 janvier au 31 décembre de l'année.

Il est déclaré auprès des services de la Direction Départementale de la Jeunesse et Sports sous le n° 087 0135 CL 000110.

## **III - PRESENTATION GENERALE DE L'ACCUEIL DE LOISIRS**

L'accueil de loisirs est ouvert prioritairement pour les enfants domiciliés sur la Communauté de Communes, et dans la mesure des places disponibles, pour les enfants des communes avoisinantes.

### **\* Fonctionnement pour l'été 2011**

- Ouvert du 04 juillet au 02 septembre, du lundi au vendredi
- Enfants de 3 à 11 ans
- Horaire de 9h à 17h30. Garderie de 7h30 à 9h et de 17h30 à 18h30
- Départ échelonné des enfants à partir de 16h30. 17h jour de sortie
- Réservation à la journée uniquement, sauf pour les 3-5 ans possibilité de demi-journées
- 2 points d'accueil : Aix et Bosmie

### **\* Effectif d'enfants pour l'été 2011**

L'accueil de loisirs pourra accueillir jusqu'à 180 enfants : les effectifs sont modulés comme suit :

	Total	Enfants 3-5 ans	Enfants 6-8 ans	Enfants 9-11 ans
Du 04 au 29/07	<b>156</b>	<b>48</b>	<b>72</b>	<b>36</b>
Du 01/08 au 19/08	<b>144</b>	<b>48</b>	<b>60</b>	<b>36</b>
Du 22/08 au 02/09	<b>156</b>	<b>48</b>	<b>72</b>	<b>36</b>

Les enfants sont répartis en 4 groupes d'âge :

- groupe des petits : 3 à 5 ans
- groupe des moyens : 6 à 8 ans
- groupe des grands : 9 à 11 ans

Compte tenu des effectifs, les groupes d'enfants seront divisés en sous-groupe :

- groupe des petits : petit, grand-petit
- groupe des moyens : petit-moyen, moyen, grand-moyen pour juillet
- groupe des moyens : petit-moyen, grand-moyen pour août
- groupe des grands : grand

Chaque groupe d'enfants a des animateurs référents, dont la répartition est déterminée en réunion préparatoire, en fonction des expériences de chacun et des impératifs de fonctionnement.

✱ Caractéristiques des locaux et des espaces utilisés

Les locaux principaux de l'accueil de loisirs sont situés à l'Espace Multi-Activités (E.M.A), rue G-E Clancier à Aix sur Vienne.

Chaque lieu de l'accueil de loisirs est aménagé de manière à prendre en compte la tranche d'âge des enfants, et à offrir aux enfants des espaces de jeux libres et d'activités dirigées.

En fonction des groupes, les locaux utilisés se répartissent comme suit :

Pour les 3-5 ans :

Les enfants sont accueillis dans les espaces communs de l'école maternelle G.E Clancier et dispose d'une grande salle de jeux, d'un espace pour les activités, d'une salle de sieste, de sanitaires adaptés à l'âge des enfants et d'espaces extérieurs immédiats (toboggan, bac à sable...). Au total, 375m<sup>2</sup> sont spécialement aménagés à chaque période de fonctionnement pour répondre aux besoins des enfants.

Pour les 6- 11 ans :

- L'Espace Multi-Activités, 223 m<sup>2</sup>, répartis en 3 salles et bureau de l'équipe pédagogique
- La Maison des Activités et Loisirs, 147 m<sup>2</sup>, répartis en 3 pièces
- Un marabout de 30 m<sup>2</sup> sera installé dans le jardin de la maison, afin de proposer une salle d'activités supplémentaire

✱ Particularité de fonctionnement pour l'été 2011

- Fermeture de la section maternelle le mercredi 31 août au soir pour permettre le rangement et le nettoyage de l'école avant la rentrée

✱ Accueil des familles à Aix sur Vienne

- Les enfants de 3 à 5 ans sont emmenés par les familles à l'école maternelle. Une animatrice est référente de l'accueil
- Les enfants de 6-11 ans sont emmenés à l'entrée de l'Espace Multi-Activités, une animatrice est référente de l'accueil. Les enfants sont ensuite répartis dans les différents bâtiments suivant leur groupe d'appartenance à partir de 8h30.
- Les enfants arrivant par les bus rejoignent leur groupe

✱ Point d'accueil de Bosmie l'Aiguille

Pour permettre aux enfants et aux familles d'accéder facilement aux activités de l'accueil de loisirs, un point d'accueil et un système de navettes est mis en place.

Le point d'accueil est ouvert de 7h30 jusqu'au départ du bus à 8h30, et du retour du bus à 17h45

jusqu'à 18h30.

Le local utilisé est la salle de la garderie de l'école primaire.

Suivant les périodes de 2 à 3 animateurs assurent l'accueil des enfants, l'encadrement et le convoyage.

Un animateur est nommé désigné matin et soir comme chef de convoi.

Un animateur de chaque groupe est présent au point d'accueil pour faciliter l'accueil des enfants et la transmission d'information.

\* Equipe d'animation été 2011

Equipe de direction

	Du 04 au 29 juillet	Du 01 au 12 août	Du 16 août au 02 septembre
Directrice	Laëtitia Hizembert	Matthias Leonard	Brice Lajoie
Directeur adjoint	Brice Lajoie	Marina Latié	Marina Latié

Equipe d'animation

	Total	3-5 ans	6-8 ans	9-11 ans
Du 04 au 29/07	17	6	7	4
Du 01 au 05/08	15	7	5	3
Du 08/08 au 02/09	14	6	5	3

Les animateurs de l'accueil de loisirs sont vacataires.

\* Inscription des enfants aux activités

Une place privilégiée est accordée à la phase d'inscription de l'enfant. Nous demandons aux familles de venir visiter les locaux pour nous rencontrer de manière à présenter le projet de l'accueil de loisirs et la vie des enfants au centre.

Pour les enfants de 3 à 5 ans, une période d'adaptation est proposée aux familles et se déroule de la manière suivante :

- La première fois, l'enfant vient avec sa famille visiter les locaux, puis partager avec les autres enfants un temps d'activité de 1 heures 30 environ, au cours duquel son parent reste avec lui (ou pas)
- La deuxième fois, il vient passer une demi-journée (seul) avec ou sans le repas

Les enfants doivent obligatoirement être inscrits à l'accueil de loisirs, et les familles doivent réserver à l'avance les jours souhaités. S'ils souhaitent annuler des jours réservés, ils doivent le faire 72h à l'avance. Les enfants ne sont accueillis que dans la mesure des places disponibles.

\* Environnement

Aixe sur Vienne possède des équipements tels que le centre sportif, la piscine, la cyber base.

Plusieurs espaces verts peuvent constituer des aires de jeux intéressantes pour les enfants : Parc des roches bleues, parc d'Arliquet, Clé du Ciel, parc situé en bord de Vienne, parc de jeux du champ de foire.

Dès que le temps le permet, les activités se font à l'extérieur.

## **V - OBJECTIFS, MOYENS, ROLE DE L'ANIMATEUR**

Les objectifs, moyens et rôles de l'animateur ont été réfléchis, débattus en équipe, directeurs et animateurs, au cours de réunions de préparation. De plus, des objectifs, des moyens et une organisation spécifique sont mis en place pour les enfants de 3-5 ans. Ils sont présentés en annexe et complètent les éléments énoncés ci-dessous.

**Postulat : L'accueil de loisirs représente un 3<sup>ème</sup> pôle dans la vie de l'enfant, à côté de l'école et de la famille, et il permet à l'enfant un temps de découverte de soi et des autres dans un contexte de détente.**

**Les enfants viennent à l'accueil de loisirs sur un temps de vacances scolaires soit pour un temps de garde soit pour un temps de loisirs. Chaque enfant, suivant sa situation individuelle, doit pouvoir trouver à l'accueil de loisirs un lieu agréable, des animateurs attentifs, des activités d'éveil et une organisation satisfaisante pour garantir son bien être et sa sécurité.**

1- Objectifs généraux de l'accueil de loisirs :

- Offrir aux enfants un cadre de vacances et de loisirs agréable et sécurisant
- Proposer des activités variées et enrichissantes, respectueuses des rythmes de l'enfant
- Favoriser les relations des enfants entre eux et avec l'équipe pédagogique
- Prendre en compte l'enfant en tant qu'individu évoluant au sein d'un groupe
- Ouvrir l'accueil de loisirs aux familles

2- Objectifs spécifiques, moyens et rôle de l'animateur

Les objectifs spécifiques et moyens sont développés par temps de vie à l'accueil de loisirs, de manière à expliciter le fonctionnement aux familles :

- L'accueil du matin et le départ du soir
- Les points d'accueil et les navettes
- Activités, jeux et rangement
- La sécurité affective et physique des enfants
- La vie quotidienne : repas
- Les temps calme et la sieste

## L'accueil du matin et le départ du soir

7h30 - 9h / 17h30 -18h30

Objectifs	Moyens	Rôle de l'animateur
1- Etre à l'écoute des enfants et des parents, et proposer un temps d'échange entre l'enfant et l'animateur, les parents et l'animateur	Etre disponible à l'entrée pour accueillir l'enfant et ses parents  Aller vers l'enfant, vers ses parents pour un simple bonjour ou raconter la journée	Etre disponible, agréable et à l'écoute des enfants et des parents Ne pas être assis. Se mettre à la hauteur de l'enfant pour lui parler  Communiquer à l'équipe les informations données par les familles, et aux familles les informations données par l'équipe
2- Donner aux enfants envie de venir à l'accueil de loisirs	Mettre en place et proposer différents coins d'activités (dessin, jeux, lecture). Pas de baby-foot avant 8h15 et après 17h45	Savoir répondre aux questions des familles. Savoir les renseigner sur le déroulement de la journée (même si l'enfant n'était pas dans son groupe)
3- Mettre en place un environnement calme, et veiller à respecter le rythme de chaque enfant	Mettre en place un affichage informant des sorties par groupe et par semaine	Présenter les activités prévues pour la journée grâce aux fiches d'activités Présenter les sorties prévues pour la semaine grâce aux fiches de sorties hebdomadaire
4- Faire en sorte que l'enfant se sente bien, accueilli, que les parents soient rassurés et les sentent en sécurité	Mettre en place un affichage photo des animateurs par groupe	
5- Permettre un départ du soir sécurisé	Chaque journée débute par le temps du bonjour par groupe d'âge	Jouer avec les enfants, et rassurer ceux qui en ont besoin
6- Veiller à ce que l'enfant range et retrouve ses affaires facilement	Faire des fiches d'activités détaillées et attractives  Proposer une alternative à un petit déjeuner non pris par un encas (jusqu'à 8h30)  Faire entrer les familles dans la structure, aller avec leur enfant dans les différents espaces de l'accueil de loisirs  Utilisation d'un cahier de présence  Des portes manteaux attitrés par groupe, et des caisses concernant les enfants accueillis à la MAL	<u>Le matin :</u> « Bonjour Mme/Mr, bonjour Pierre » Inscrire l'enfant sur le registre d'entrée Demander comment et avec qui il part le soir  Les 1 <sup>er</sup> jours, les animateurs porteront un tee-shirt aux couleurs d' « Allez les copains ! » avec leur prénom  <u>Le soir :</u> « Bonsoir Mme/Mr » Inviter les familles à aller chercher leur enfant plutôt que de l'appeler Les inviter également à se présenter à l'animateur avant de partir avec leur enfant Veiller à ce que l'enfant prenne ses affaires Surligner le nom de l'enfant sur le registre de présence lors de sa sortie Vérifier l'identité des personnes si elles ne sont pas habituelles

## Le point d'accueil et la navette

7h30 - 8h30 / 17h45 - 18h30

Objectifs	Moyens	Rôle de l'animateur
1- Proposer un temps d'échange entre l'enfant et l'animateur, les parents et l'animateur	Etre disponible à l'entrée pour accueillir l'enfant et ses parents	-Etre disponible, agréable et à l'écoute des enfants et des parents Ne pas être assis. Se mettre à la hauteur de l'enfant pour lui parler
2- Donner aux enfants envie de venir à l'accueil de loisirs	Aller vers l'enfant, vers ses parents pour un simple bonjour ou raconter la journée	-Communiquer à l'équipe les informations données par les familles, et aux familles les informations données par l'équipe
3- Mettre en place un environnement calme, et veiller à respecter le rythme de chaque enfant	Mettre en place et proposer différents coins d'activité (dessin, jeux, lecture)	-Savoir répondre aux questions des familles. Savoir les renseigner sur le déroulement de la journée (même si l'enfant n'était pas dans son groupe)
4- Faire en sorte que l'enfant se sente bien, accueilli, que les parents les sentent en sécurité	Mettre en place un affichage informant des sorties par groupe et par semaine	-Présenter les activités prévues pour la journée grâce aux fiches d'activités Présenter les sorties prévues pour la semaine grâce aux fiches de sorties hebdomadaires
5- Sécuriser le convoyage des enfants	Proposer une alternative à un petit déjeuner non pris par un encas (jusqu'à 8h15)	-Jouer avec les enfants, et rassurer ceux qui en ont besoin
6- Permettre un départ du soir sécurisé	Désigner un chef de convoi et une procédure pour le transport des enfants (vérification des ceintures, des affaires oubliés, et de l'effectif)	<u>Le matin :</u> « Bonjour Mme/Mr, bonjour Pierre » Inscrire l'enfant sur le registre de navette Demander comment et avec qui il part le soir
7- Veiller à ce que l'enfant range et retrouve ses affaires facilement	Pour les maternels, arrivée à Aix, les enfants de Bosmie mettent leurs affaires aux portes manteaux du couloir de gauche	Les 1 <sup>er</sup> jours, les animateurs porteront un tee-shirt aux couleurs d'« Allez les copains ! » avec leur prénom Veiller à la procédure de convoyage des enfants. Connaître le nombre d'enfant présent dans le bus. Afficher sur la porte le nom des enfants présents dans le bus <u>Le soir :</u> « Bonsoir Mme/Mr » Inviter les familles à se présenter à l'animateur avant de partir avec leur enfant Veiller à ce que l'enfant prenne ses affaires Surligner le nom de l'enfant sur le registre de navettes lors de sa sortie Vérifier l'identité des personnes si elles ne sont pas habituelles

## Activités, jeux et rangement

9h30 - 11h30 / 14h30 -17h

Objectifs	Moyens	Rôle de l'animateur
1- Adapter et diversifier les activités et les jeux en fonction de l'âge des enfants	Proposer des thèmes d'activités	Préparer ses animations, ses grands jeux et son matériel
2- Donner le choix de l'activité	Créer des espaces de jeux (libres, dirigées, individuel, collectif, construction, artistique, ...)	Avoir des activités de rechange en cas de changements dus à la météo ou à des événements imprévus
3- Proposer des mini camps aux enfants	Proposer un choix d'activités aux enfants : le matin, l'enfant a le choix entre plusieurs activités	Savoir présenter aux enfants les activités et mener son activité du début à la fin
4- Favoriser les notions de partage et d'autonomie	L'après-midi, les grands jeux seront privilégiés	Savoir écouter ce que disent les enfants sur ce qu'ils ont envie de faire. Mettre en place une boîte à idée
5- Mettre en place une organisation spatiale favorisant les activités structurées et les jeux libres	Créer des temps de parole où les enfants peuvent donner des idées	Poser un cadre à son activité, et veiller au respect des règles du jeu, et des règles de vie
6- Laisser des temps de jeux libres aux enfants	Mettre en place des règles de vie	Jouer avec les enfants pendant les temps libres et savoir laisser jouer les enfants entre eux sans s'immiscer.
7- Sécuriser les activités	Faire participer les enfants au rangement	Etre présent sans être là
8- Favoriser la participation des enfants à la proposition d'activités. Faire en sorte qu'ils soient acteurs au sein de l'activité, et qu'ils puissent s'épanouir	Respecter la réglementation des activités	Guider les enfants dans le rangement et ranger avec eux  Connaître les bases de la réglementation (déplacement à pied, en bus, baignade) Faire appel au directeur en cas de question  Etre en possession d'une trousse de secours

## La vie quotidienne : Repas

12h - 13h

Objectifs	Moyens	Rôle de l'animateur
1- Acquérir les notions élémentaires d'hygiène	Passer aux toilettes et se laver les mains avant de manger (midi et goûter)	Aller avec eux dans l'espace lavabo des sanitaires pour les guider dans le lavage des mains
2- Développer l'autonomie des enfants pour manger	Se laver les mains après chaque passage aux toilettes	Manger avec les enfants (1 animateur par table)
3- Développer le goût des enfants	Afficher les menus	Veiller à ce que les enfants aient à manger et à boire
4- Respecter les goûts et l'appétit des enfants	Départ différé par groupe d'âge	Ne pas forcer les enfants à manger mais mettre un peu dans l'assiette
5- Respecter les cultures des enfants	Lors de mini camp, prendre une douche chaque jour, changer de vêtements	Veiller à limiter le déplacement des enfants : nommer un chef de table dès le groupe des 5 ans. Il est le seul à se lever
6- Favoriser une ambiance « calme » et conviviale pendant le repas	Proposer aux enfants de manger de tout. Ils sont invités à goûter mais ne sont pas forcés	Pour les 3 et 4 ans, seul l'animateur se lève
7- Veiller à la sécurité des enfants allergiques alimentaires	Les enfants qui ne mangent pas de porc ou pas de viande ont autre chose à la place	Vérifier la composition du plat en fonction des allergies alimentaires et des repas spéciaux des enfants : 1 animateur par groupe est désigné comme référent
8- Faire participer les enfants à des tâches simples	Organiser le restaurant scolaire de manière à limiter le bruit (manger dehors par exemple)	Respecter la chaîne du froid lors des piques niques avec la vérification de la température
9- Lors des piques niques faire respecter les notions élémentaires d'hygiène alimentaire	Service en plat, les enfants se servent  Débarrasser et essuyer la table  Pour les enfants allergiques alimentaires, mise en place d'une procédure spécifique et de projet d'accueil individualisé	

Les repas se prennent au restaurant scolaire. Les enfants sont par table de 8 avec 1 animateur.

L'entrée et le plat sont servis sur la table, les animateurs se lèvent pour aller chercher le fromage et le dessert.

Dès qu'il fait beau, les enfants mangent dehors sous le préau à tour de rôle de manière à limiter le bruit dans le restaurant scolaire.

Le mobilier est adapté aux enfants de 3-5 ans.

**Temps libre : 13h – 14h**  
**Temps calme : 14h – 14h30**  
**Sieste 3-4 ans : à partir de 13h30**

Objectifs	Moyens	Rôle de l'animateur
<p>1- Respecter le rythme de vie des enfants</p> <p>2- Organiser un temps de sieste pour les maternels</p> <p>3- Etre attentif au rythme de chaque enfant</p> <p>4- Amener l'enfant vers l'autonomie</p>	<p>Organiser la journée de manière à favoriser les temps de jeux, de repos, les temps individuels et collectifs</p> <p>Mettre en place des horaires précis favorisant les repères dans la journée</p> <p>Imposer aux enfants des retours aux calmes après les activités toniques</p> <p>« Imposer » aux enfants de 3 et 4 ans un temps de sieste, un temps de repos pour les 5 ans et un temps calme et/ou libre pour les plus de 6 ans</p> <p>Proposer à l'enfant de garder son doudou pour qu'il le prenne en cas de besoin</p> <p>Entrée échelonnée dans la salle de sieste</p> <p>Les enfants faisant la sieste ne sont pas réveillés. L'enfant se lève quand il le souhaite.</p> <p>Réveil échelonné</p>	<p>Pour la sieste : favoriser une ambiance calme et tamisée. Assurer une présence dans la salle de sieste. Les enfants doivent être accompagnés pour l'endormissement et le réveil échelonné</p> <p>L'animateur aide l'enfant à se déshabiller et se rhabiller, mais ne le fait pas à sa place</p> <p>Les draps sont changés chaque semaine : le dernier animateur de sieste du vendredi les enlève, et le 1<sup>er</sup> animateur de sieste du lundi les remet</p> <p>Pour le temps de repos, l'animateur propose aux enfants de s'allonger sur un tapis avec une petite musique ou histoire</p> <p>Pour le temps calme, l'animateur propose aux enfants des activités libres et veille au calme dans la structure. Il peut aussi proposer un temps de lecture</p>

Le rythme de la journée est détaillé dans le chapitre journée type.

## La sécurité des enfants : 7h30 – 18h30

Objectifs	Moyens	Rôle de l'animateur
<p>1-Assurer la sécurité affective des enfants</p> <p>2-Assurer la sécurité physique des enfants</p> <p>3-Assurer la sécurité morale des enfants</p> <p>4-Sécuriser les activités et les déplacements</p>	<p>L'ensemble du fonctionnement de l'accueil de loisirs est organisé de manière à offrir une sécurité physique et morale aux enfants</p> <p>Chaque fois que c'est possible, les grands groupes d'enfants sont divisés pour permettre à un animateur de prendre en référence un groupe de 8 à 10 enfants</p> <p>Tenir compte au mieux de la personnalité de chaque enfant au sein du groupe</p> <p>Formation des animateurs à la réglementation, et sensibilisation aux enfants allergiques et nécessitant une attention particulière</p> <p>Mettre en place des règles de vie claires (et affichées) avec les enfants : ce qu'on a le droit de faire, ce qui est interdit</p> <p>Mettre en place des activités dans un environnement sécurisé</p> <p>Les animateurs sortent par groupe de 2 avec maxi 24 enfants de l'accueil de loisirs</p> <p>Pour les transports en bus, un animateur est désigné chef de convoi</p> <p>L'accueil de loisirs est fermé à clé de 9h30 à 16h30</p>	<p>A 9h15, l'effectif d'enfant présent sur chaque groupe doit être communiqué au directeur avec la liste des enfants</p> <p>Compter les enfants à chaque changement de temps de journée (régulièrement)</p> <p>Prendre à chaque sortie une trousse de pharmacie et un gilet jaune</p> <p>Ranger les objets dangereux</p> <p>Prendre en référence un groupe d'enfant lors des regroupements en grand groupe, de manière à veiller sur son groupe</p> <p>Etre à l'écoute de chaque enfant. Ne pas juger et intégrer tous les enfants</p> <p>L'animateur fait respecter les règles de vie et les différences de chacun. Il est garant de la « justice » à l'accueil de loisirs</p> <p>Quand un animateur sent qu'il n'arrive pas à fixer des limites à un enfant et à dialoguer il passe le relais à son collègue ou au directeur</p> <p>Chaque fois qu'un groupe d'enfant quitte l'accueil de loisirs, l'animateur établit une liste des enfants partis avec lui, et le lieu où il est parti</p> <p>Le chef de convoi doit connaître l'effectif d'enfant présent dans le bus, veiller au calme, et à ce que chaque enfant soit attaché. Un animateur présent devant chaque porte</p>

## VI – OBJECTIFS SPECIFIQUES LIES A L'ACCUEIL D'ENFANTS DE MOINS DE 6 ANS

Un enfant est accueilli au sein de la section maternelle de l'accueil de loisirs à deux conditions :

- Qu'il est 3 ans
- Qu'il soit scolarisé

Il reste dans le groupe des 3-5 ans jusqu'à sa sixième année. L'entrée dans la section des moyens (6-8 ans) se fait l'été précédent son entrée en CP.

Pour les 3-5 ans, l'équipe pédagogique se donne comme objectifs supplémentaires à ceux développés dans le projet pédagogique :

- **Accueillir individuellement chaque enfant et sa famille pour faire connaissance et découvrir la structure en douceur** : Toute entrée d'un enfant dans la section maternelle est précédée d'une adaptation qui se déroule sur 2 demi-journées :
  - ▲ Au cours d'une matinée, l'enfant et son parent restent de 10h à 11h30 pour une visite des locaux, et présentation de l'équipe. Le but est d'intégrer l'enfant sur un des ateliers proposés.
  - ▲ L'enfant vient seul pendant ½ journée (avec ou sans le repas) participer aux activités.
- **Assurer le lien entre la famille et l'accueil de loisirs, veiller à la transmission d'information** : Indispensable à un accueil de qualité des enfants, les animateurs et les familles échangent sur la vie de l'enfant à l'accueil de loisirs. Pour faciliter les transmissions du matin et du soir, les animateurs « accueillants » sont identifiés et vont au devant des enfants et des familles pour susciter l'échange. Un animateur maternel est présent sur le point d'accueil de Bosmie. Le midi, l'animateur du point d'accueil mangent avec les enfants qu'ils ont accompagnés le matin de manière à pouvoir renseigner les parents concernant le repas de leur enfant.

### **- Prendre en compte les besoins spécifiques liés aux repos, à l'alimentation et à l'hygiène des enfants de 3 à 5 ans :**

- Repos : 2 temps de repos sont proposés dans la journée :

En fin de matinée pour permettre le retour au calme après les activités sous forme d'histoires ou de chansons.

En début d'après midi : Il est proposé aux enfants de 3/4 ans de faire la sieste dans la salle de repos. Un animateur est présent dans la salle de sieste pour accompagner les enfants lors des phases d'endormissement et de réveil. Les enfants se réveillent quand ils le souhaitent mais au plus tard à 16h30. Un temps calme allongé dans la salle de motricité d'une durée de 30 min minimum est proposé au 5 ans.

- Alimentation : un encas est proposé le matin aux enfants n'ayant pas déjeuné, repas à 11h50 et goûter à 16h. Les animateurs mangent avec les enfants, à la fois pour les aider à développer leur autonomie et aussi pour découvrir la variété des goûts.

Les enfants se servent de tout « pour goûter » mais ne sont pas forcés. Un enfant qui n'aime pas laisse au bord de son assiette.

Les enfants de 5 ans aident au service du repas : aller chercher de l'eau, empiler les assiettes...

- Hygiène :

Les animateurs sont attentifs aux nez qui coulent, aux lacets défaits.

A l'occasion de petits accidents, les enfants sont changés autant de fois que nécessaire, dans la bonne humeur et la discrétion.

Les enfants vont seuls aux toilettes, un animateur reste à proximité pour aider les enfants qui en font la demande.

Les mains sont régulièrement nettoyées et obligatoirement après le passage aux toilettes et avant les repas.

## **VIII – JOURNEE TYPE**

La journée type ci-dessous s'agrémentent suivant les jours et les activités mais dans la mesure du possible cette trame est conservée pour donner des repères aux enfants.

Le temps du « bonjour » du matin pendant lequel la journée est présentée est mis en place tous les jours, et par groupe d'âge.

Le temps d'activité du matin s'organise de la manière suivante : en fonction du nombre d'animateurs, 2 à 4 activités sont proposées aux enfants.

Le temps d'activité de l'après midi est souvent consacré aux sorties, aux grands jeux.

**7h30** : Ouverture du centre par un animateur qui accueille les enfants et les parents

Mise en place des coins jeux, installation des tables et des chaises

Prise en charge et inscription des enfants

**8h00** : Proposition d'un petit encas

**8h45** : Fin de l'encas

Arrivée des enfants venant du point d'accueil de Bosmie. Vérification de la présence des enfants et de l'effectif global.

**9h15** : Temps du bonjour par groupe d'âge. Se présenter et présenter les enfants nouveaux. On chante, on danse. Présentation de la matinée, et inscription aux ateliers

**9h30** : Début des activités pour les moyens et les grands. Temps dans la cour pour les maternels pendant l'installation des ateliers

**10h/11h** : Activités pour les maternels

**11h30** : Temps libre de jeux, retour au calme

Passage obligatoire aux toilettes, lavage des mains

**11h50** : Repas au restaurant scolaire pour les maternels. Départ différé par groupe d'âge

**12h** : Repas au restaurant scolaire pour les moyens et les grands. Départ différé par groupe d'âge

**13h** : Jeux libres dans les cours à partir de 5 ans

Sieste échelonnée pour les 3 et 4 ans

**14h** : Temps calme à partir de 5 ans

**14h30** : Présentation de l'après-midi

Reprise des activités

**16h00** : Goûter

**16h30** : Activités libres

**17h15** : Début des départs progressifs des enfants. Information auprès des parents sur le déroulement de la journée passée, et de celle à venir.

**17h30** : Départ des enfants qui prennent la navette

**18h30** : Fermeture de l'accueil de loisirs

## **IX – LA PLACE DES ENFANTS ET DES FAMILLES**

Les enfants et leurs familles sont au cœur du fonctionnement de l'accueil de loisirs.

Pour toute l'équipe, les temps d'accueils du matin et du soir sont des temps d'échange avec les parents et les enfants, indispensables pour assurer une continuité entre la maison, l'école et l'accueil de loisirs.

Ainsi deux animateurs sont spécialement désignés et identifiés pour assurer la fonction d'accueil : un le matin et un autre le soir. La directrice veille particulièrement à la disponibilité des animateurs responsable de l'accueil.

### **\* Participation des enfants à la vie de l'accueil de loisirs :**

Les enfants donnent leur avis sur les activités, les repas et ce qu'ils ont envie de faire à l'accueil de loisirs.

Souvent, un arbre à idée ou une boîte à idées existe pour les enfants.

Les enfants, au cours de la journée, peuvent se déplacer librement dans l'accueil de loisirs, aller voir les adultes, participer ou non aux activités. Les limites données par l'équipe d'animation sont le respect des autres et le respect du matériel et des locaux.

Ainsi un enfant est libre de ne pas participer aux activités proposées le matin dans la mesure où il ne court pas partout et joue tranquillement dans un espace de jeu libre.

### **\* Accueil des enfants présentant des troubles de santé :**

Pour l'inscription de l'enfant à l'accueil de loisirs, les parents sont invités à remplir la fiche sanitaire en y précisant les difficultés de santé présentées par leur enfant.

A la lecture du document, le directeur de l'accueil de loisirs propose aux familles un entretien individualisé lui permettant de prendre connaissance des particularités générées par la situation de l'enfant. Un système d'échange d'information avec les parents est établi avant le 1<sup>er</sup> accueil à l'aide d'un Projet d'Accueil Individualisé (P.A.I). Le directeur informe son équipe des difficultés de santé rencontrées par l'enfant et du type de problème que ce dernier peut rencontrer, ceci dans la limite des informations nécessaires au bon déroulement de l'accueil de l'enfant. Les animateurs sont tenus au secret professionnel.

Chaque enfant est confié à un animateur référent qui prend alors toutes les dispositions pour accompagner au mieux l'enfant.

### **\* Place des parents**

Les parents sont invités à rentrer dans la structure, ainsi l'échange avec l'équipe est favorisé.

Les familles peuvent, si elles le souhaitent, participer aux activités de l'accueil de loisirs notamment pour l'encadrement des enfants pendant les sorties.

Régulièrement, les familles sont invitées à participer à des animations exceptionnelles : spectacle, kermesse, projection photo.

Les parents peuvent entrer en contact avec le directeur de l'accueil de loisirs grâce à un numéro de téléphone portable donné à l'inscription pour toute question ou information.

Une fois par an, les familles sont invitées à donner leur avis sur la qualité du service offert.

### **\* Réunion avec les familles**

A la rentrée, des réunions par secteur géographique sont proposées aux familles :

- Séreilhac
- Bosmie l'Aiguille
- Aix sur Vienne

Ces rencontres sont l'occasion de dialoguer avec les familles sur le fonctionnement quotidien de l'accueil de loisirs et la vie de leur enfant dans la structure.

## **X – MOYENS PARTICULIERS POUR ASSURER LA SECURITE DES ENFANTS**

- \* Sécurité dans l'accueil de loisirs : l'accueil de loisirs ferme ses portes à clé de 9h30 à 11h45 et de 14h à 16h30. Une sonnette permet d'annoncer sa venue.
- \* Activités sportives exceptionnelles sont confiées à des prestataires extérieurs présentant les diplômes d'encadrement requis. Lors de ces activités, l'équipe de l'accueil de loisirs doit être présente auprès des enfants pour aider le prestataire dans la gestion du groupe et le respect des consignes données aux enfants. Concernant la baignade, la présence d'un surveillant de baignade est obligatoire. Un périmètre de sécurité est délimité. Les enfants portent un tee-shirt de baignade.
- \* Sécurité dans les déplacements en bus : Pour chaque déplacement en bus, un animateur est nommé responsable du convoi et doit s'assurer du nombre d'enfants et du respect des consignes de sécurité dans le bus (ceinture, calme). La montée des enfants se fait par l'avant, et un contrôle est effectué à l'aller comme au retour. Un animateur est présent auprès de chaque sortie de secours. Lors des descentes, on attend l'éloignement du bus pour traverser.
- \* Sécurité dans les déplacements à pied : pour tout déplacement à pied, au-delà du gymnase et du plateau, 2 animateurs encadrent les enfants dans le respect du code de la route, avec un gilet jaune. Jusqu'à 20 enfants on se déplace en colonne par 2 sur le bord droit de la chaussée. Au-delà de 20 enfants, le groupe est partagé et se laisse 50m d'intervalle. Un animateur se trouve en tête et un autre se place en queue
- \* Départ du soir des enfants : Au moment du départ des enfants, l'animateur note l'heure de départ et le lien de parenté qui lie l'enfant et la personne. Il vérifie si besoin l'identité de la personne au moyen d'une pièce d'identité.
- \* Sorties des groupes : en cas de sortie d'un groupe de ses locaux de référence, les animateurs établissent une liste des enfants partis avec eux. Cette liste reste en permanence à l'accueil de loisirs.
- \* Mini camps : pour assurer la sécurité nocturne en mini camps, les animateurs doivent veiller à l'emplacement du camp, former un camp en étoile avec ouverture au milieu. Un lieu de repli est prévu, identifié par l'équipe qui peut y accéder rapidement.
- \* Un courrier est envoyé aux animateurs en amont du séjour, contenant la liste des enfants allergiques et ceux nécessitant une attention particulière.

## **XI - L'EQUIPE PEDAGOGIQUE ET TECHNIQUE**

### **\* La notion d'équipe**

Au sein de l'accueil de loisirs, chaque personne a son rôle à jouer. De la manière dont elle assume sa fonction dépend l'ensemble du travail de l'équipe. Ainsi chacun doit avoir l'impression d'appartenir à son groupe d'âge et à l'accueil de loisirs. L'organisation et le fonctionnement font que les animateurs ne sont pas tous regroupés ensemble au même moment mais le travail de chacun influe sur l'autre, de manière directe ou indirecte.

L'équipe pédagogique travaille dans le même objectif : offrir aux enfants un temps de loisirs et de vacances. Dans la journée, c'est l'enfant qui doit être au cœur des préoccupations.

### **\* Fonction et rôle des différents membres de l'équipe**

L'équipe de l'accueil de loisirs est composée de différents personnels :

- L'équipe technique (ménage, cuisine, bâtiment, espaces verts) est composée d'agents de la commune d'Aixe sur Vienne dont le rôle consiste à faire en sorte que les enfants mangent et évoluent dans un environnement sain et propre. Leur travail est parfois souterrain mais essentiel au fonctionnement de l'accueil de loisirs. L'attitude des animateurs et des enfants doit être irréprochable à leur égard. Dans la mesure du possible, ils sont présentés aux enfants.
- L'équipe d'animateurs est composée d'agents vacataires de la Communauté de Communes du Val de Vienne, rémunérés à la journée. Certains sont animateurs depuis quelques années, d'autres seulement pour quelques mois.  
Le rôle des animateurs consiste à accompagner les enfants dans la vie quotidienne de l'accueil de loisirs, à proposer des animations et des activités variées, à assurer la sécurité affective et physique des enfants.
- L'équipe de direction est composée d'agents de la Communauté de Communes du Val de Vienne, dont le rôle consiste à organiser le fonctionnement de l'accueil de loisirs, à coordonner le travail de l'équipe pédagogique et à être l'interface entre la structure et les parents.

### **\* Gestion de l'équipe**

L'équipe est gérée par le directeur de l'accueil de loisirs qui assure le recrutement, le suivi des animateurs, les demandes particulières en lien avec la Communauté de Communes, organisateur de l'accueil de loisirs.

- Réunion de préparation : L'équipe se réunit avant chaque période de travail pour faire un point sur l'organisation pédagogique et envisager la prochaine période d'activité en terme de fonctionnement et de programmation. La présence de chaque animateur est souhaitée et rémunérée.
- Bilan : le bilan des journées, des semaines se fait au jour le jour. Une réunion bilan est programmée à la fin de chaque période de vacances pour faire le point sur les moyens, méthodes utilisées de manière à rectifier si besoin pour la période suivante.
- Pause : chaque animateur dispose d'un temps de pose de 30 minutes par jour, à prendre après le repas en plusieurs groupes de manière à ne pas perturber le fonctionnement.

### **\* Evaluation des directeurs et animateurs stagiaires**

Les stagiaires (animateurs et directeurs) sont évalués suite aux objectifs et aux critères qui ont été définis en début de stage avec le directeur.

Deux bilans ont lieu à mi stage et fin de stage et doit permettre de réaliser une évaluation au plus juste des compétences maîtrisées.

Les animateurs stagiaires ont une place particulière dans le sens où ils sont considérés comme étant en formation. De ce fait, il n'assume pas pendant les 14 premiers jours de leur stage la responsabilité d'un groupe, d'un point d'accueil. Leurs collègues animateurs diplômés ont aussi un rôle à jouer dans leur formation.

## **XII – MODALITÉS D’EVALUATION DE L’ACCUEIL**

### **\* Avec les enfants**

Des temps d’échange ont lieu pendant les temps calmes avec un animateur et un petit groupe d’enfants. Ces échanges sont le moyen privilégié de recueillir l’avis des enfants sur les activités qui leur sont proposées et sur leur vie à l’accueil de loisirs.

1 fois par an, ils sont associés à l’enquête de satisfaction par le biais d’un questionnaire qui leur est spécialement dédié.

### **\* Avec les familles**

L’évaluation de l’accueil de loisirs se fait au quotidien par les remarques que peuvent formuler les familles tant sur le plan pédagogique que du fonctionnement. Au cours de la réunion d’équipe hebdomadaire, les remarques des familles sont analysées.

1 fois par an, les familles sont destinataires d’une enquête de satisfaction dont les résultats leur sont communiqués.

### **\* Avec l’équipe pédagogique**

L’évaluation se fait au quotidien afin de faire les ajustements nécessaires.

### **\* Avec la Communauté de Communes du Val de Vienne**

Hebdomadairement, les élus communautaires en charge de l’accueil de loisirs sont tenus au courant du fonctionnement de la structure et des problèmes particuliers que rencontrent l’équipe, une famille ou même un enfant. L’équipe pédagogique fait « remonter » toutes les remarques des familles dont elle a connaissance.

En conséquence, les élus décident des conditions de mise en œuvre de l’accueil de loisirs en leur qualité de gestionnaire.

La Communauté de Communes du Val de Vienne est associée à l’ensemble des réunions ou manifestations ouvertes aux familles.

La Communauté de Communes est destinataire de l’ensemble des courriers de satisfaction ou d’insatisfaction des familles.

### **\* Avec les communes de la Communauté de Communes du Val de Vienne**

Une attention particulière est accordée aux retours que peuvent formuler les maires et les secrétariats de Mairie sur l’accueil de loisirs. Une fois par an, ils sont questionnés sur les retours qu’ils ont eu des familles.